

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p>DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS</p> <p>Nombre de membres : Afférents au Conseil : 23 En exercice : 27 Qui ont pris part à la Délibération : 26</p> <p>Date de la convocation : 22 août 2022</p> <p>Date d'affichage : 22 août 2022</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EPERLEQUES</p> <p style="text-align: center;">Séance du 30 août 2022</p> <p>L'an deux mille vingt-deux, le trente août à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent DENIS, Maire.</p> <p>Secrétaire : Laurent BRICHE</p> <p>Présents : Laurent DENIS, Anthony BARBIER, Barbara BODART, Laurent BRICHE, Nicolas CHOCHOY, Ludovic COCQUEMPOT, Annick CROQUELOIS, Marjory DELAVAL, Sandrine DEMAUDE, Estelle FOSSETTE, Hugues LAVOGIEZ, Jérôme LEMBOUCHER, Estelle LECOFFRE, Sabrina LOOTVOET, Gabin LORGNIER, Sandrine LORIO, Nathalie MAEGHT, Alain MASSON, Edith MERLIER, Patrick POTEL, Antoine TUSO, Monique VALENTIN, Didier VANDAELE, Douglas VERSCHEURE.</p> <p>Absents : Jean-Bernard Bonduelle (donne procuration à Laurent DENIS), Sandrine DEMAUDE (donne procuration à Hugues LAVOGIEZ), Anne GOMBERT, Sophie WAROT (donne procuration à Gabin Lorgnier)</p>
---	---

2022/39

OBJET DE LA DELIBERATION : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION ET APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LE PROJET DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'un projet de production et d'autoconsommation collective avec la pose de panneaux photovoltaïques sur la commune est envisagé.

Ce projet permettrait une production d'électricité par le biais de panneaux photovoltaïques qui aurait pour but la production et l'autoconsommation d'électricité de la commune mais également de structures et d'habitations privées

Pour ce faire, il est nécessaire de réaliser une étude de faisabilité.

Trois bureaux d'études ont été sollicités et ont répondu. Après analyse des propositions de la commission environnement le 3 août 2022, la proposition du bureau d'études SB Energie a été retenu.

La région accompagne ce type de projet avec le Fonds Régional pour l'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle (FRATRI). Il s'agit d'un dispositif d'aide ayant pour objectif d'accélérer la transition énergétique et écologique sur notre territoire. Concernant le volet photovoltaïque, la vocation du FRATRI est d'accompagner des projets innovants, ambitieux, visant à encourager le développement d'une filière solaire à l'échelle des Hauts-de-France.

La région accompagne ce type de projet à hauteur de 50%.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de mettre en œuvre le projet et de déposer une demande de subvention auprès de la Région Hauts-de-France et de joindre le plan de financement ci-après lors de la demande.

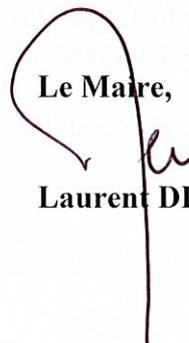
Plan de financement de l'opération

DÉPENSES		RECETTES		
DÉSIGNATION	MONTANT H.T.	FINANCEURS	MONTANT H.T.	%
Analyse du territoire, estimation du potentiel de production photovoltaïque des bâtiments identifiés, modélisation de l'équilibre énergétique optimal production/consommation, proposition de scénario énergétique optimisé, réalisation d'un macro-business plan du scénario, synthèse de l'ensemble des avantages économiques, macro-planning, proposition de scénarii de structuration juridique et de financement, synthèse et cadrage.	18 000,00 €	Région :	9 000,00 €	50 %
		Commune :	9 000,00 €	50 %
TOTAL	18 000,00 €	TOTAL	18 000,00 €	100 %

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser M. Le Maire à mettre en œuvre ce projet
- de valider le plan de financement ci-dessus proposé et autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires à cette demande de subvention auprès de la Région.

Fait et délibéré en séance à la date ci-dessus.
Certifié exécutoire de plein droit, conformément à la loi 82213 du 02 Mars 1982, modifiée par la loi du 22 Juillet 1982,

Le Maire,

Laurent DENIS

